

*"Et la paix n'est la paix qu'après qu'on a vaincu."*

VICTOR HUGO.

# L'ŒUVRE

25, Rue Royale (8)

Téléphone : ÉLYSÉE 43-45 et 43-46  
Après 21 heures : GUT 75-83.

Directeur

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois  
13 fr. 9 fr. 4 fr. 50 1 fr. 50

Vers la paix française

## Qui la conclura ?

Voici de nouveau fredonné le vieux refrain du boulangisme : *Il faut la révision de la Constitution.*

Il n'a pas pour tous le même sens. Les uns y voient la suppression possible du régime républicain ; d'autres, du parlementarisme (et c'est sans doute pourquoi la commission de la Chambre y est en majorité hostile) ; d'autres, enfin, espèrent par elle l'amélioration et la consolidation de l'un et de l'autre.

Sans viser ces fins complexes et vastes, M. Paul-Meunier, tout en proclamant l'excellence et les bienfaits de la Constitution de 1875, a demandé à la Chambre de décider « qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles ».

Cette large formule est imposée par la Constitution même, dès qu'on y veut changer le moindre mot. Or, pour M. Paul-Meunier — il l'indique dans son exposé de motifs — le changement qui s'impose ne porte que sur un des articles de la loi du 16 juillet 1875 (on sait que la Constitution se compose de trois lois datées des 24 et 25 février et du 16 juillet).

C'est l'article 8 de la dernière qu'il s'agirait de reviser. En voici le texte :

Le Président de la République négocie et ratifie les traités. Il en donne connaissance aux Chambres aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'Etat le permettent.

Les traités de paix, de commerce, les traités qui engagent les finances de l'Etat, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes et au droit de propriété des Français à l'étranger, ne sont définitifs qu'après avoir été votés par les deux Chambres. Nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une loi.

A ce texte, M. Paul-Meunier propose de l'adjonction de l'alalinéa suivant :

En temps de guerre, tous les traités sont négociés par le Président de la République, conformément aux décisions de l'Assemblée Nationale. Ils sont ratifiés par elle.

On voit que, si courte que soit l'adjonction, elle est d'importance dans ses effets.

Au moment où le pays, malgré sa soif de victoire, ne peut se défendre de songer que l'heure de la paix sonnera bien fin, il est bon qu'il sache qui fera cette paix.

La Constitution en vigueur répond : « C'est le Président de la République tout seul, sous réserve d'une ratification des deux Chambres. »

Jusqu'à présent, l'article 8 a joué pour toutes sortes de traités, sauf pour les traités de paix. On n'a donc pu en apprécier pleinement les avantages ou les inconvénients. Tout au plus a-t-on pu regretter son silence sur les traités d'alliance, silence qui a permis à notre politique étrangère d'être menée à l'insu, et peut-être au dam de la nation.

Aujourd'hui, la question devient angoissante. Sans mettre en cause la personnalité du Président de la République, doit-on lui laisser le droit formidabil de disposer seul des destinées de la France ?

Il ne le peut évidemment que si les deux Chambres ratifient ses actes. Mais n'est-il pas imprudent de mettre le Parlement en présence du fait accompli en ne l'admettant à examiner qu'un texte déjà discuté et signé ?

La procédure, d'autre part, est-elle, pratique qui consistera, une fois la paix réglée par le chef de l'Etat, à soumettre ses modalités à la discussion séparée, d'abord de la Chambre, puis du Sénat ?

Et quels seront d'ailleurs les pouvoirs de ces deux assemblées délibérant l'une après l'autre ? Devront-elles rejeter ou accepter en bloc les conditions admises par le Président de la République ou pourront-elles les admettre avec corrections, c'est-à-dire les amender ?

C'est pour parler à ces inconvénients que M. Paul-Meunier demande d'abord, que les deux Chambres, non pas séparées, mais réunies en Assemblée Nationale, discutent, les premières, les conditions de paix ; qu'ensuite le Président de la République soit admis à traiter sur les seules bases fixées par l'Assemblée Nationale ; qu'enfin celle-ci soit appelée à ratifier le traité signé, cette ratification ne devant être alors qu'une formalité destinée à garantir le respect de la volonté du Parlement.

La Chambre, malgré l'hostilité de sa commission à toute révision constitutionnelle, voudra sans doute considérer que le problème posé par M. Paul-Meunier est de ceux qu'on ne peut éluder.

La solution du débâcle de l'Aube est

Au passage

## De la nécessité d'un autre sous-sécrétariat

Un industriel dont la spécialité consiste à comprimer des « tournures » d'acier pour fournir à la défense nationale, nous disait hier son embarras :

« Sams compter que je suis menacé de ne pouvoir, faute de charbon, continuer ma fabrication, je suis paralysé par le manque de wagons. L'Etat, qui me livre en wagons mes débris d'acier, ne me permet pas de charger ces mêmes wagons des blocs que je fabrique pour son compte ! N'est-ce pas extraordinaire ? »

Extraordinaire ? Que non pas, cher monsieur : puisqu'elle est stupide, c'est la chose la plus naturelle du monde !

Et nous voici, par un rapprochement facile, tout naturellement amenés à penser à M. le colonel Gassouin, qui vient d'être promu général.

M. le général Gassouin est un aimable officier qui, dans le poste qu'il occupait, a fait tout ce qu'il pouvait. Ce n'est pas beaucoup, mais la faute n'en est point à lui. On pourrait se demander à quoi répond cette élévation en grade dans le moment même où le service qu'il incarnait est si largement discuté ? Mais là n'est pas la question que nous voulions soulever. Elle est en ceci que notre homme (c'est de l'industriel que nous parlons), ayant décidé d'adresser une réclamation à l'« autorité compétente », n'a pas pu arriver à la connaître.

Chemins de fer ? Matériel ? Main-d'œuvre ? Forges ? Guerre ?

Hélas ! il y a tant de sous-sécrétariats qu'on ne sait plus auquel s'adresser, et le haut, très haut fonctionnaire auquel il confia sa peine lui déclara : « Je comprends, Monsieur, votre embarras... et j'irai jusqu'à dire que je le partage, puisque je ne sais plus moi-même de quel ministre je relève. »

Ce haut fonctionnaire n'exagérait pas. Et de nombreux collègues à lui sont dans son cas. On attend de savoir si tel crédit sera voté pour connaître si telle direction nouvelle sera rattachée à la Flûte ou maintenue au Tambour.

De sorte que, par un paradoxe fréquent en matière administrative, la surabondance des sous-sécrétariats devrait conduire à la création d'un nouveau Sous-Sécrétariat des Attributions et Compétences — dont le rôle serait de renseigner le bon public sur celui des autres.

Et au moins celui-là servirait-il à quelque chose. — L'OUVRIER.

## La crise ministérielle autrichienne

### Le baron Burian est nommé ministre commun des finances

Berne, 23 décembre. — Le *Wiener Zeitung* publie trois recrits de l'empereur Charles.

Par ces recrits, l'empereur accepte la démission du prince de Hohenlohe, ministre commun des finances ; le baron Burian est nommé ministre des finances, et le comte Czernin devient ministre des affaires étrangères à la place du baron Burian.

Le comte Czernin, issu d'une vieille famille tchèque, appartient au parti constitutionnel rallié aux radicaux. Il semble qu'il s'agisse d'un diplomate qui a été en dernier lieu ministre d'Autriche à Bucarest.

elle la meilleure ? Qui osera l'affirmer avant un mûr examen ?

Elle est certainement une amélioration. Elle accroît le contrôle du pays sur ses propres destinées et l'on conviendra qu'il est peu d'objets qui méritent davantage notre sollicitude. Elle soumet les conditions de paix à une seule assemblée et évite ainsi les contradictions, les lenteurs et les autres défauts d'une double discussion.

On objectera certainement qu'elle peut gêner les tractations diplomatiques, qui ont besoin de souplesse et de discréption. Mais précisément, il s'agit de savoir si le danger de la diplomatie secrète n'est pas pire que celui de la discussion au plein jour. Pour le savoir, en tous cas, il faut y penser, il faut argumenter dans un sens ou dans l'autre ; il faut délibérer sur le projet Paul-Meunier, dût-on l'amender et même le rejeter.

On n'y peut opposer le silence.

Si non vis bellum, para pacem.

François Lebon

## NOS BUTS DE PAIX

Vous êtes là bien tranquille, rêvant à vos premières amours. Survient par derrière un apache qui vous allonge un terrible coup de poing dans l'œil.

Par bonheur, il ne vous a pas assommé. Rassemblant vos forces, vous vous déposez à corriger le malandrin, lorsqu'un professeur de droit vous arrête au passage et vous demande gravement :

— Permettez, mon ami, quel a été votre but en recevant ce coup de poing sur l'œil ?

C'est exactement la question que nous pose M. Wilson, et je persiste à penser — très respectueusement — qu'elle est posée de travers. Si les bonnes intentions du bon président ne sont pas douces, il n'en est pas moins flagrant que nous inviter dans les circonstances actuelles à préciser nos « buts de guerre », c'est faire le jeu de l'Allemagne.

Il n'est pas jusqu'à l'expression même *but de guerre* qui ne paraîsse équivoque et perfide. N'implique-t-elle pas une péition de principe ? Nous prêter des « buts de guerre », n'est-ce pas nous mettre tout de go sur le même pied que nos ennemis ? N'est-ce pas autoriser l'arbitre éventuel à nous renvoyer dos à dos ?

Sans doute, il n'est pas seulement tout naturel, il est indispensable que l'on demande à l'Allemagne : « Quel a été votre but en faisant la guerre ? » Mais la question ne se suffit pas à elle-même.

Elle soulève la question connexe et préalable des origines et des responsabilités, question de droit qui prime toutes les autres, la seule que le professeur de droit Wilson s'obstine à ne pas effleurer. C'est pourtant à celle-là qu'il faut d'abord répondre ; sinon, c'est mettre la fin avant le commencement, les conséquences avant les principes, la charrue avant les beufs.

Quant à nous, Français, nous n'avons jamais eu le moindre but de guerre, pour l'excellente raison que nous n'avons pas voulu la guerre. Cela ne signifie point, à coup sûr, que, l'heure venue, dans un débat loyal où toutes les questions seront clairement posées, nous n'aurons rien à dire, rien à réclamer. Ce que nous aurons à dire n'a d'ailleurs rien de mystérieux ; on l'a déjà dit cent fois, et nous ne parvenons pas à comprendre pourquoi, l'autre jour, la censure nous empêche de le répéter une fois de plus. *Restitutions, réparations, garanties* : en trois mots, voilà tous nos BUTS DE PAIX.

Mais ne souffrons plus qu'on les nomme autrement. Nous demandons que Noyon reste en France et qu'on nous paie les vitraux cassés à Reims : appeler ça un « but de guerre » serait vraiment d'une injurieuse bouffonnerie. Autant vaudrait accuser l'honnête bourgeois, qui ouvre son parapluie quand il pleut, de partir en guerre contre le ciel.

Gustave Téry

## RÉUNION DU COMITÉ DE GUERRE

Le Comité de guerre s'est réuni hier soir à l'Elysée, sous la présidence du président de la République. Le général Lyautey, ministre de la guerre, y assistait.

Il a été décidé que toutes les questions concernant la préparation et l'entretien de la guerre seraient instruites et rapportées sous la direction du ministre de la guerre, qui est chargé de notifier aux ministres intéressés et aux généraux en chef les décisions prises et d'assurer la coordination nécessaire à leur exécution.

Nous commencerons prochainement la publication de

**Le Nécessaire et le Superflu**

NOUVELLE D'ACTUALITÉ

ILLUSTRÉE PAR HAUTOT

## L'INTERVENTION DE M. WILSON

### Comment la note fut transmise et comment elle a été accueillie

#### La manœuvre boche

Il n'y a guère que M. Bernstorff, l'ambassadeur du kaiser, qui exulte à Washington. Les gens à ses gages représentent les ambassadeurs alliés auprès de la République des Etats-Unis comme absolument frappés de stupeur.

Dans certains cercles, on est tenté de croire que la note américaine est le triomphe des menées progermaines et la preuve de l'inactivité de la propagande entente.

Cependant elle n'a pas produit une bonne impression à Berlin.

C'est que l'Allemagne continue à jouer double jeu. Elle ne cessait, depuis des semaines, dans son service de propagande, d'inonder l'Amérique de radios où le président était supplié d'inscrire son nom dans l'histoire en ramenant la paix au monde. Aujourd'hui qu'il vient de se rendre à ces désirs, on lui reproche d'avoir fait une démarche non sollicitée. Il est vrai que la note fut rédigée à la Maison-Blanche n'est pas concue dans les termes qu'on attendait ; et au cas où elle serait accueillie, elle obligerait l'Allemagne à abattre son jeu. C'est ce qu'elle ne peut se résigner à faire.

#### L'opinion italienne

La note américaine n'a pas produit à Rome le effet désiré. Avant même de pouvoir se concerter avec les Alliés, on était d'avis de s'en tenir aux dernières déclarations de M. Sonnino, qui ont reçu l'approbation unanime de la Chambre et du pays.

Aucune paix n'est acceptable pour les Italiens, si elle n'est pas conforme aux aspirations nationales et au principe des nationalités. Si cette paix ne peut pas être obtenue par les moyens diplomatiques, la guerre devra continuer jusqu'à la victoire définitive.

C'était l'opinion qui se dégageait l'autre jour des motions des différents groupes, à Monlectorio ; ce sentiment n'a pas changé après la note de M. Wilson. Il s'y ajoute maintenant la croyance, hier, en *Dernière heure* — destinées à atténuer les fâcheux effet produit par l'annonce de l'envoi de la note.

Le député Mood, de l'Indiana, a déposé une résolution demandant la nomination d'une commission de cinq membres pour examiner confradictoirement la note de M. Wilson et faire une enquête sur les fluctuations du marché américain.

Il est curieux de constater que, d'après les journaux américains, la semaine dernière, les grandes compagnies de navigation allemandes de Hambourg et de Brême ont tenté d'accréder le bruit, aux Etats-Unis, qu'elles reprendraient leurs services à travers l'Océan d'ici au mois de mars.

## FIN DU COMITÉ SECRET AU SÉNAT

L'Assemblée affirme que la France ne peut faire la paix avec un ennemi qui occupe son territoire

Le Comité secret a occupé encore toute la journée d'hier. C'est peu avant 6 heures que retentit la sonnerie qui annonce la suspension de séance. A 6 heures et demie, la séance publique interrompue mardi est reprise. Le Sénat est un peu agité, mais fatigué aussi. Très peu de monde dans les tribunes.

Le président, qui est M. Savary, M. Dubost étant toujours indisposé, annonce aussitôt qu'il est saisi de deux ordres du jour.

L'un est présenté par MM. Aguillon, Astier, d'Aunay, Bepmale, Berard, Henry Bérenger, Bersez, Chabert, Clemenceau, Debierre, Decker-David, Destieux-Junca, Doumer, Dupont, Empereur, Gavini, Genoux, Gentilhiez, Gouzy, Guérin, Guingand, Hubert, Charles Humbert, Jeanneney, Honoré Leygue, Raymond Leygue, Lhopiteau, Limouzin-Laplanché, Lintilhac, Mascouraud, Maureau, Henri Michel, Milan, Milliès-Lacroix, Monis, Murat, Perchot, Pérès, Perreau, Peufijean, Peyronnet, Peyrat, Pichon, Reynaud, Rivet, de Selves, Servant, Simonnet, Thiéry et Vinet.

Il est ainsi concu :

Le Sénat, adressant aux soldats de la tranchée comme à ceux de l'usine l'hommage de son admiration reconnaissante, et considérant que les méthodes gouvernementales n'ont pas donné des résultats correspondant aux sacrifices et aux efforts de la nation ; estimant, d'autre part, qu'un changement réel et profond dans les méthodes ne peut résulter que d'un changement dans la direction, regretté de ne pouvoir donner sa confiance au gouvernement, et passe à l'ordre du jour.

L'autre ordre du jour a pour signa-

taires MM. Henry Chéron, Mougeot, Boudenoit, Touron, Jonnart, Amic, Loubet, Lucien Cornet, Chapuis, J

n'avoit jamais fait appel aux compétences et aux énergies libres.

Puis M. Mougeot fait allusion à un engagement qu'il a refusé de prendre relativement à son vote avant d'avoir entendu la discussion, ne voulant pas, dit-il, avoir même l'apparence d'un « homme enchaîné ».

M. Debierre, qui lui succède, soutient, au milieu du bruit, que cette procédure est inadmissible, et insiste pour que le vote ait lieu à la tribune.

L'amiral de la Jaille fait ensuite une déclaration où il dit :

Au nom de mes amis de droite, je déclare que les fautes reprochées au gouvernement sont pour la plupart la conséquence d'impévoyances antérieures. Nous avons entendu des reproches contre le gouvernement et le commandement ; nous croyons sage de ne pas démolir la maison sans connaître l'architecte appelé à la reconstruire. La victoire est certaine grâce à nos chefs, à nos soldats et à Dieu qui les aide : le meilleur moyen pour nous d'y collaborer, c'est de voter la confiance au gouvernement, sous la condition promise d'une production intensifiée du matériel de guerre. Le salut du pays est dans l'union, encore dans l'union et toujours dans l'union. (Très bien ! à droite.)

M. Monsservin demande que, « si l'on rappelle, comme cela a été annoncé, de nouveaux soldats du front pour l'intensification des armements, ce soit des réservistes territoriaux, des pères de famille et non pas des jeunes gens ».

Enfin, M. Chéron déclare qu'il lui paraît impossible, au lendemain d'événements qui sollicitent le sang-froid et l'esprit de résolution, de renverser le gouvernement.

M. Briand déclare n'accepter que l'ordre du jour Chéron.

La clôture est prononcée.

La proposition faite par M. Debierre d'un scrutin à la tribune est repoussée par assis et levés.

La priorité demandée en faveur de l'ordre du jour Aguillon, et repoussée par le gouvernement qui pose la question de confiance, est refusée par 198 voix contre 60.

L'ordre du jour Chéron est mis aux voix par division. La première partie, où le Sénat refuse de faire la paix avec un ennemi qui occupe le territoire, est adoptée à l'unanimité.

La phrase où le Sénat prend acte des déclarations du gouvernement et lui fait confiance, est adoptée par 194 voix contre 60 sur 254 votants.

La dernière partie et l'ensemble sont votés à mains levées.

## A la Chambre

## L'allocation aux cheminots

La Chambre a discuté, de 3 heures à 6 heures, un projet de loi attribuant une allocation complémentaire de vie chère aux cheminots. Ce projet accorde une allocation journalière aux employés des réseaux des différentes Compagnies et à ceux du réseau de l'Etat. Il accorde en plus une allocation pour chaque enfant au-dessous de seize ans. Ce sont les Compagnies qui payeront ; mais c'est l'Etat qui leur fait une avance de quatre-vingts millions.

De nombreuses observations furent présentées par MM. Cachin, Bedouce, Ceccaldi, Margaine, et M. Herriot fit ses débuts comme ministre. Il dit toute sa volonté ferme de tenir son rôle de ministre auprès des Compagnies et toute sa volonté d'essayer d'obtenir des Compagnies de chemins de fer d'intérêt local et de l'Algérie qu'elles accordent les mêmes allocations à leurs employés.

M. Girard-Madoux demanda que les ouvriers qui ont un fils sous les drapéaux reçoivent la même allocation qui est accordée pour les enfants de moins de seize ans. M. Herriot promit d'insister auprès des Compagnies pour qu'elles accédaient à ce désir.

A signaler, le débat qui eut lieu sur l'article 3 qui dit que « dans le cas où les Compagnies obtiendraient un relèvement de tarifs, elles rembourseraient l'Etat. »

On a demandé à M. Herriot si déjà il prenait parti en faveur d'un relèvement des tarifs. M. Herriot répondit que le Parlement restera toujours libre d'accorder ou de refuser l'augmentation des tarifs.

L'ensemble du projet fut alors adopté.

## Les terres abandonnées

On passa ensuite à la discussion d'un autre projet relatif à la mise en culture des terres abandonnées.

Déjà la Chambre avait voté, il y a quelques mois, un projet qui donnait aux commissions communales le droit de mettre en culture les terres abandonnées.

Le nouveau projet est beaucoup plus énergique.

Il crée des équipes d'appareils de motoculture qu'on transportera à travers la France pour labourer les terres incultes. Le gouvernement achètera lui-même les machines et les engrangera nécessaires, et le ministre de l'agriculture, comme M. Clément l'a dit lui-même dans un discours vivement applaudi, sera le premier cultivateur de France.

Un crédit de 30 millions est mis à la disposition de l'Etat pour réaliser ce programme. Des pénalités sont prévues qui iront de l'amende à la prison contre ceux qui empêcheraient l'exécution de la loi.

Le projet fut voté à l'unanimité.

Séance vendredi.

## Hors-d'œuvre

### Les baraque du Val-de-Grâce

On s'instruit en visitant les monuments historiques.

J'ai eu récemment l'occasion de pénétrer dans les bâtiments du Val-de-Grâce, qu'Anne d'Autriche construisit pour en faire un monastère, et dont la Convention fit un hôpital.

Ayant traversé une première cour, puis une deuxième, j'arrivai dans une troisième. C'est là que se trouve ce que je veux vous montrer.

Ces baraque en bois sont ce qu'il y a de plus curieux dans le monument ; probablement aussi ce qu'il y a de plus vieux... Elles doivent être antérieures à la Convention et même à Anne d'Autriche ; en tout cas, leurs verrouillages laissent entre les vents coulis par les fentes des cloisons et la pluie par les fissures des toits.

J'espère que vous ne seriez pas lâches dans votre charbon et vos pommes de terre ?

— Oh ! non, me répond mon guide... On y a mis des blessés, des fiévreux...

— Seulemen... Vous me rassurez. Peut-on jeter un coup d'œil à l'intérieur ?

— Si vous voulez... Mais il n'y a pas grand' chose à voir.

En effet. Entre deux rangées de lits, un étroit passage. Au centre du passage, un poêle et une table. C'est le palais du 4<sup>e</sup> Fiévreux. Ils sont vingt hommes qui vivent là-dedans.

— Comment font-ils pour se laver ?

— Oh ! il y a une petite fontaine au milieu du jardin.

— Et pour ?

— Les « commodités » sont dans le bâtiment du 2<sup>e</sup> Blessé. Il n'y a guère que cinqante mètres à parcourir.

— Et si on n'a qu'une jambe ?

— Ah ! dame !

— Oui, n'est-ce pas, fallait pas qu'ils y aillent... Mais quels sont ces bâtiments en ciment armé, au fond de la cour ?

— C'est le casernement des infirmiers.

— Ça n'a pas l'air mal.

— C'est très bien... Ils ont le chauffage central, l'électricité, des lavabos, tout le confort moderne.

— Dites-moi... Pourquoi n'a-t-on pas mis les malades dans le bâtiment moderne, et les infirmiers dans les baraque ?

— Vous m'en demandez trop long.

... J'ai oublié de vous dire quelque chose en commençant :

Sur la façade du Val-de-Grâce, il y a ces mots : Égalité, Fraternité.

G. de LA FOUCARDIÈRE.

### Nos permissionnaires réclament

Non, ils présentent une requête aux directions de nos grandes compagnies de chemins de fer.

Ils viennent de loin pour aller très loin. Ils traversent des pays inconnus d'eux. Ils doivent souvent changer de train la nuit, dans des gares mal éclairées.

Alors, ils seraient heureux, pour pouvoir s'y reconnaître, que les noms des stations fussent inscrits sur les réverbères des quais.

Certes, les employés chargés d'annoncer les stations lors de l'arrêt sont pleins de bonne volonté. Mais les voyageurs savent que les noms des gares, dans la

bouche du « speaker », soit à cause de l'accent local, soit pour cause de fatigue, deviennent des murmures indistincts, ou des sortes d'abolements retentissants, mais inarticulés.

Et puis les trains sont trop longs et les temps d'arrêt trop courts.

Sur la ligne du Nord, nous avons pu voir trois poilus, renseignés trop tard, descendre d'un train en marche. L'un d'eux, après un double saut périlleux, s'en est assez bien tiré. Les deux autres, projetés assez violemment sur le sol, ont été sérieusement blessés.

La mesure que demandent les permissionnaires éviterait ces accidents ; elle éviterait aussi des punitions aux poilus qui, par suite d'erreurs, arrivent en retard au retour de leur permission.

En tout cas, la dépense serait insignifiante pour les compagnies, et largement compensée par les avantages qu'elle présente... même au point de vue des négligeables civils.

### Les Communiqués

#### FRONT FRANÇAIS

##### 15 heures

En CHAMPAGNE, après un vif bombardement, un détachement ennemi a tenté cette nuit d'aborder nos lignes à l'ouest d'AUBERVILLE.

Il a été aisément repoussé.

Nuit calme sur le reste du front, sauf dans la région d'HARDAUMONT et des CHAMBRETTES, où l'artillerie ennemie s'est montrée assez active.

##### 23 heures

Aucun événement important au cours de la journée, en dehors d'un violent bombardement de la région d'HARDAUMONT (rive droite de la MEUSE).

### Et les Grecs trahissent toujours !

Le roi Constantin vient de retomber malade ; on parle d'une opération... qui lui permettrait sans doute de différer celle que l'Entente lui a demandée pour le retrait des troupes de Thessalie. Des dépeches de Grèce que laissent passer les censures alliées sont d'une discréption que nous jugeons de mauvais augure.

Les Alliés ont présenté une note — encore une ! — que les officieux donnent pour une simple annexe de la précédente, mais qui en serait, en fait, une réédition, parce que le gouvernement royal persiste à se dérober. D'après un télégramme de Syra au *Times*, en date du 20 décembre, les ministres alliés sont toujours à bord des navires au Pirée. Le blocus commence à produire son effet, mais pas de façon très visible. Quelques venizelistes ont été relaxés, mais les arrestations continuent. Le maire d'Athènes et le directeur de la *Hestia* ont été envoyés à l'hôpital.

D'autres renseignements indiquent que le transfert des troupes vers le Péloponèse est très lent, deux à trois mille hommes par jour, et peut-être même est-il ce défilé organisé avec des figurants, réservistes plus ou moins authentiques, tandis que les soldats restent massés et s'entraînent dans la Grèce du Nord.

Cette situation trouble a provoqué des demandes d'explications au Parlement britannique, et probablement au Sénat français, pendant la séance secrète. Nous attendons les actes d'énergie, toujours différés alors que le temps presse, qui dénonceront seuls ce peu glorieux imbroglio. — L. B.

### NOËL DANS LES RÉGIONS ENVAHIES



— Les pauvres ! j'ai pour eux de l'espérance plein ma hotte...

## Le chemin de fer de Mourmane

Les champs de bataille roumains en Orient et les champs de bataille parlementaires en Occident ont détourné, au cours de ces derniers temps, notre attention de certains événements d'une importance néanmoins très grande.

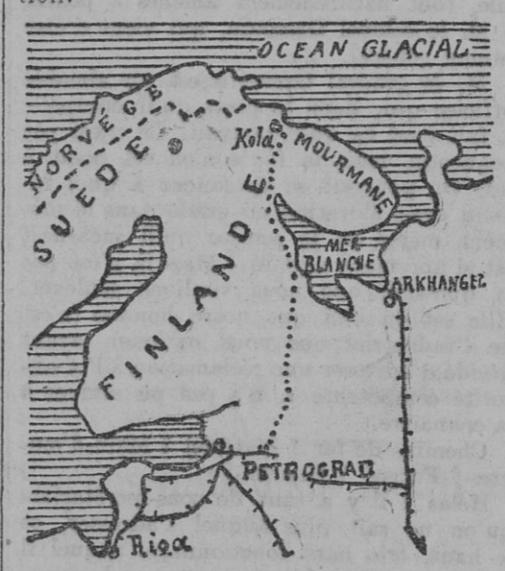
Parmi ceux-ci je veux citer la clôture des travaux de construction de la voie ferrée de Mourmane.

Les plus grandes difficultés que rencontra la Russie, dès le début de la guerre, vinrent de la perte presque complète de ses communications avec ses alliés.

Après la fermeture des Dardanelles d'une part et celle de la Baltique de l'autre, le seul port dont elle put disposer était celui d'Arkhangelsk ; mais celui-ci est mal aménagé, d'un accès difficile, et, d'ailleurs, fermé par les glaces pendant huit mois.

Nos amis slaves, pour communiquer avec l'Europe, furent donc réduits presque uniquement à la voie anglo-scandinave, à laquelle la Suède apporta successivement de telles restrictions que leur ravitaillage devint de plus en plus délicat. On sait d'autre part à quelles lenteurs et à quels aléas est soumis le transit par la voie asiatique.

Les Russes songèrent alors à réunir le centre du pays à un port accessible même pendant la mauvaise saison. Or sur la côte mourmane, au nord-est de la Finlande, réchauffée par le Gulf-Stream, se trouvait, au fond de la baie de Kola, un petit havre qui, une fois transformé, pouvait réaliser cette condition.



Quoique en pleine guerre, on n'hésita pas à entreprendre, dès le commencement de l'année 1915, en même temps que cette transformation, la construction d'une voie ferrée de 1.400 kilomètres reliant Kola, devenu Port-Romanoff, à Petrograd.

L'œuvre est aujourd'hui terminée, malgré tous les obstacles rencontrés : région désertique, froid glacial, population clairsemée, main-d'œuvre locale absente. Il faut transporter au travers de forêts vierges les approvisionnements nécessaires pour 40.000 ouvriers et amener par des moyens de fortune tous les matériaux de construction.

Je ne veux point parler déjà des immenses perspectives d'après-guerre qu'ouvre à la Russie ce débouché nouveau qui drainera vers la mer libre, en toute saison et en dépit de toutes les conjonctures politiques, les produits de contrées encore inexploitées, mais dont le sous-sol abonde en immenses richesses.

Hier matin, Henri Lorin ajoutait :

Quelle ne serait pas la force irrésistible de l'Entente sur l'opinion de tous les peuples qu'elle associe, sur l'opinion même de nos adversaires, si ses principes d'action harmonique étaient publiquement, officiellement posés à la fois dans toutes ses capitales !

Si nous croyons devoir répéter aujourd'hui ces choses que nous écrivons depuis dix jours, malgré les conseils de la censure et du gouvernement, c'est parce que ces précédents nous autorisent à dire aujourd'hui que, si la déclaration que nous demandions avait été faite, les « suggestions » de M. Wilson n'auraient pas été possibles.

MM. Lloyd George et Briand ont annoncé que l'Entente allait faire d'ici quelques jours une réponse collective à la note que Bethmann-Hollweg a fait remettre par les neutres.

Nous demandons que cette réponse vienne vite. Nous demandons qu'elle soit explicite.

Pangloss

### Au Parlement

#### Les projets de décrets

La commission spéciale nommée pour l'examen du projet sur les décrets-lois a été repoussée, par 13 voix contre 10, un contre-projet de M. Delarue qui tendait à autoriser le gouvernement à faire suivre, dans les vingt-quatre heures, tout dépôt de projet de loi relatif à la réquisition de la main-d'œuvre, à la production de choses utiles à la défense nationale et au ravitaillage, d'un décret ordonnant l'exécution immédiate.

Sur la proposition de M. Violleté, elle a adopté le principe d'une procédure spéciale applicable aux projets et propositions auxquels serait reconnu le caractère d'extrême urgence.

Ces décisions seront portées à la connaissance du gouvernement, que la commission est prête à entendre s'il en exprime le désir.

#### Les exemptés et réformés

M. Mourier a déposé l'amendement suivant :

« A partir de la promulgation de la présente loi, tous les hommes du service armé appartenant à l'active et à la réserve de l'Armée active seront versés dans les unités combattantes, à l'exception des spécialistes déclarés indispensables par une attestation écrite du chef responsable. »

#### L'Assemblée Nationale

M. Hesse a déposé hier une proposition de résolution tendant à autoriser la réunion en commission de la Chambre et du Sénat, en vue d'entendre les explications du gouvernement lorsqu'il ne s'agira que de



## Chronique des Livres

**Paul Cézanne**  
Par AMBROISE VOLLARD

de toutes les formules, réalisée avec plénitude l'axiome de Degas : « Le dessin n'est pas la forme (une forme abstraite et conventionnelle) mais bien la manière dont chacun voit cette forme », selon sa propre subjectivité. C'est l'*homo additus natura* de Bacon, « mais, disait plaisamment le maître, ce philosophe ne prévoyait pas le plein air d'appartement ».

De sa fréquentation avec Pisaro, de ses études personnelles, d'une pensée uniquement vouée à son art, d'un amour enthousiaste et profond de la peinture qui le poussait à jeter brutalement ses toiles dans le feu, sitôt qu'il pensait y découvrir une imperfection, même légère, Paul Cézanne était arrivé à définir sa technique et son idéal par une maxime péremptoire : « Il faut — disait-il — refaire le Poussin, avec une vision et des sentiments nouveaux ». Cette influence que le peintre des *Bergers d'Arcadie* eut sur l'esprit de Cézanne se manifeste dans la plupart de ses grandes toiles, où plans, groupes de figures, mouvement des personnages s'apparentent, parfois de très près, à ceux du vieux maître ; un même goût latin pour l'ordre, la logique, inspirent à Cézanne l'économie et la placide beauté de maintes études (nus, baigneuses, environs d'Aix), reproduites magnifiquement dans le livre de M. A. Vollard. Cette humeur classique n'empêchait aucunement le Provençal de peindre avec des couleurs profondes et lumineuses.

Il savait, contrairement aux dogmes de l'Institut, que le rayon blanc se décompose à l'infini, non seulement d'après la nature de l'objet éclairé, mais d'après l'heure, la saison, la minute ; que la couleur est infiniment variable et que, seuls, des gens doués pour ne jamais peindre admettent son immutabilité. Quelques pontifes du siècle dernier n'y regardaient pas de si près. Detaille avait, dans son atelier, des palettes s'apprêtant à toutes les circonstances de la vie : aurores, soirs d'hiver, paysages d'automne, défilés de grenadiers, soleils couchants, effets de neige. Ce qui lui permettait, avec une « bonne Photographie », une estampe reproduisant le site, de peindre, sans quitter ses « pénates », n'importe quelle chose, dans les climats les plus divers. L'antique Meissonier montrait plus de conscience. Ayant à badigeonner la retraite de Russie, il ordonna qu'on saupoudrait de farine son jardin. Et ce fut la neige de la Bérénina !

Inquiet, tourmenté par son rêve de coloriste, Cézanne se relevait la nuit, allumait un flambeau et, dans son atelier désert, à la lueur papillotante, jugeait son travail du jour précédent. Saufaisait, il éveillait Mme Cézanne pour lui faire part de son succès, puis l'invitait, en récompense, à faire, vers deux heures du matin, une interminable partie de dames. Quand il peignit le portrait de M. Vollard qui, sauf erreur, ne demanda pas moins de cent quinze séances, il eut, peu de temps après la centième, ce cri de triomphe : « Je crois que le plastron de la chemise commence à bien venir. »

S'il hâtissait règles, professeurs, canons et prescriptions de toutes sortes, il arborait aussi pour les femmes une horreur singulière qui faisait songer parfois à un Schopenhauer mal embouché. Il faisait, en toute occurrence, étalage d'un catholicisme intrinsèque, combien qu'assez hétérodoxe, qu'il appuyait volontiers d'une terminologie aucunement saphique.

M. Vollard a consacré un long chapitre aux relations de Cézanne avec l'auteur de *L'Assommoir*. Le violon d'Ingres cher entre tous à Zola fut son goût pour la peinture, à quoi le pauvre grand homme n'entendait goutte. Cézanne, qui vendit fort tard ses œuvres et qui, même célèbre, pendant les jours de son automne, avait gardé son allure indépendante de rapin besogneux, était loin de se trouver à l'aise dans le monde et le salon de son vieil ami. Les entretiens interminables qu'avaient les intimes de Zola sur le nombre des tirages comparés, sur la vente de Daudet, du Maître, des disciples de Médan, lui semblaient une conversation de portier : il ne naît en aucun cas pour le dire, non plus que pour souligner « la sacrée gueule » que faisait Goncourt, « en entendant ces chiffres démesurés ». « J'ai beaucoup aimé autrefois, — disait-il, — *Manette Salomon* mais je n'ai plus rien lu de cette marque-là, à partir du moment où la « veuve », comme dit l'autre, s'est mise à écrire seule. » Cet « autre » était Barbey d'Aurevilly. Quelques froissements survinrent entre eux éloignèrent de plus en plus ces deux talents partis ensemble pour la conquête de Paris. Passant par Aix, Emile Zola pourtant si bon, négligea de rendre visite à son ami d'autan, si bien que, lorsqu'il mourut en 1906, quatre ans après Zola, Cézanne avait effacé, depuis longtemps, le souvenir du Maître de ses proches et de son cœur.

Avec une ironie excellente, M. Vollard a renouvelé, pour Cézanne, ce que M. Julian avait jadis fait pour Hector Berlioz et Richard Wagner. Il a réuni, dans quelques pages, la plupart des sorties que, tour à tour, les journalistes ignares et les confrères envieux émet-

taient communément, chaque fois que Cézanne exposait n'importe quel tableau : nu, paysage, nature morte. Car ils n'y comprenaient goutte et promenaient sur chacun de ces ouvrages la même cécité.

M. Marcel Fouquin distingue à première vue, dans la peinture de Cézanne, « la gaucherie du dessin et la lourdeur du coloris ». Le *New-York Herald* trouve ses « pommes vernies et ses compotiers mal équilibrés ». Le *Journal des Débats* regarde comme « le témoignage d'une faible impuissance les portraits maladroits équilibrés de *Madame Cézanne dans la serre*, de *Madame Cézanne au chapeau vert*, de Geffroy et de Vollard. Quant à M. de Besseix (?) il n'y va pas par quatre chemins : parlant de Cézanne, comme Louis XIV de Tériers, il traite ses personnages de « magots peints avec de la boue, pour ne pas dire pire ».

Ce sont proprement les discours du *Père Ubu*. M. Ambroise Vollard qui, jadis, aimait beaucoup ce fantasque et délicieux Jarry, mélange paradoxal de Mercutio et de Panurge, a donné, en sa compagnie, un *Almanach du Père Ubu* dont la place est à côté d'*Ubu roi* et même d'*Ubu enchaîné*, cette merveille, car Ubu est devenu, dès son berceau, un type, comme Faust ou Polichinelle, représentatif de l'Humanité. Il vivra aussi longtemps qu'il y aura des poètes, des artistes et des gens de cœur. Il est indébâlie, comme le génie de la Beauté, puisqu'il représente, à leur rencontre, la Bêtise, la Laideur, la Bassesse l'Envie, la Noirceur du faux Artiste et du vrai Bourgeois.

Laurent Tailhade

## Le théâtre de la semaine

Les Bouffes-Parisiens ont renouvelé leur affiche, — si ce n'est leur auteur. Après *Faisons un rêve*, M. Sacha Guitry a donné *Jean de La Fontaine*.

Les fervents de Sacha Guitry auront peut-être une désillusion : cette pièce n'est pas comique ; elle est âpre, elle est sévère, elle est pleine de larmes diverses, et, malgré les costumes d'époque, on a la sensation que les déboires conjugaux de Mme et M. de La Fontaine datent d'hier matin.

A lire les récits de leurs contemporains, on connaît que les hommes de lettres de jadis étaient aussi... gens de lettres que ceux d'aujourd'hui. Mais en écoutant sa pièce, on peut reprocher à Sacha Guitry de nous montrer un *La Fontaine* trop dépourillé ; ce n'est plus le bonhomme, ni le distrait qu'on espérait, c'est presque un mufle.

Oui ! oui ! Au premier acte, il est tout près de passer pour un héros sentimental. Sa femme le trompe, — il lui fallait cette excuse ! — Il se conduit très galamment avec l'amant qui lui pique la main ; mais en dépit du coup d'épée, le public est sûr, dès ce moment, que le mari n'aime plus sa femme.

Et ce premier acte est le meilleur. M. Sacha Guitry joue avec beaucoup de naturel le rôle de Jean de *La Fontaine*. Il est entouré de jolies femmes, — la sienne, — et jamais Charlotte Lysée ne fut plus exacte et plus sympathique. Mme Frévalles est une voluptueuse Mme de la Sablière ; Mlle Cormon, une trop jeune Ni-non de Lenclos. M. de Garcin est un amant qui excuse Mme de *La Fontaine*, et M. Gildis est un oncle vraisemblable.

Si, dans cent ans, M. Frondaïe avait tiré une pièce du *Crime de Sylvestre Bonnard*, les critiques eussent été unanimes à proclamer que c'était là un sacrilège. M. Anatole France, qui est optimiste, pense sans doute que son œuvre n'a pas l'importance que nous lui donnons.

Un jour, j'ai grondé un petit garçon qui s'était permis de peinturer une belle gravure de la *Joconde*. Et peut-être le divin Léonard aurait-il trouvé cette enluminure très heureuse...

Une raison d'être de la pièce est Gémier, qui a tracé du vieux paléographe une silhouette tirée tout entière du roman. — L'Auxi.

## A l'Hôtel de Ville

### CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

#### “Les pupilles de la Nation”

Au cours de sa séance d'hier, le Conseil général a adopté un vœu de M. Ambroise Rendu demandant que la loi détermine le plus tôt possible le statut légal des orphelins de la guerre et fixe le montant de la pension qui leur sera accordée.

#### Le budget de 1917

Les conseillers municipaux recevront aujourd'hui le rapport de M. Louis Dausset sur le projet de budget supplémentaire de 1916 et le projet de budget de la Ville de Paris pour 1917.

Selon les termes de ce rapport, le budget de 1917 sera encore un budget transitoire, comme l'ont été les budgets de 1915 et de 1916. Il faudra préparer pour 1918 un projet normal.

D'après les conclusions du rapport préfectoral, le déficit qui apparaîtrait dans ce budget de 1918 serait de 80 millions, qui nécessiterait actuellement, comme première étape, la création de 54 millions de ressources nouvelles. D'après le rapport de M. Louis Dausset, le déficit serait de 156 millions, dont il propose de combler immédiatement 78 millions.

Sans revenir sur les ressources auxquelles avait recours le préfet de la Seine, disons quels sont les 78 millions de ressources

ces nouvelles que propose M. Louis Dausset.

**Impôts directs.** — Une imposition de cinquante centimes additionnels nouveaux aux quatre contributions, produisant 42.415.900 francs. Ou bien : imposition de quarante centimes additionnels produisant 33 millions 923.720 francs, et remplacement de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, de la taxe sur les lieux d'habitation et de la taxe sur les locaux commerciaux et industriels par une taxe de 3,00 sur le revenu net de la propriété bâtie, soit 8.435.000 francs.

**Octroi.** — Taxes supplémentaires sur l'alcool, les boissons hygiéniques, les fruits exotiques ; majoration de taxes sur les voulailles et les gibiers, et sur le plâtre ; taxe uniforme de 8 francs sur tous les savons ; taxe sur les abats et issus ; taxe sur les fruits secs ; taxe sur les verres à vitre et les glaces non émaillées. Les prévisions donnent : 36.546.000 francs qui, joints aux 42 millions 415.900 francs des impôts directs, produisent : 78.961.900 francs.

#### La réduction de la consommation du gaz

M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal, accompagné des membres du bureau, a été reçu, hier, par le ministre de l'Intérieur dont il a attiré l'attention sur les difficultés que présente l'application de l'ordonnance restreignant la consommation du gaz et de l'électricité.

M. Malvy a fait connaître aux représentants de l'assemblée municipale que le maintien de l'ordonnance était nécessaire par la situation. Mais il a accepté le principe d'une allocation supplémentaire de gaz et d'électricité aux abonnés dont le foyer est habité par plusieurs personnes, la quotité restant à déterminer. De plus, les réclamations seront suspensives et la commission des dérogations recevra des instructions en vue d'une application libérale de l'ordonnance.

#### VISITEZ les GRANDS MAGASINS DUFAYEL

#### PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

Etrennes, Bronzes, Marbres, Petits Meubles, Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Jouets et tout ce qui concerne la Nouveauté, la Confection, la Chaussure, etc., pour hommes, femmes et enfants. Mobiliers par milliers.

LES MAGASINS SERONT FERMES LE DIMANCHE 24 DÉCEMBRE ; ILS SERONT OUVERTS LE JOUR DE NOËL.

#### Citations

#### LE MAUVAIS ET LE BON CINÉMA

M. Paul Margueritte, dans *l'Intransigeant*, dénonce avec vigueur les méfaits du cinéma tel que le comprennent certains romanciers :

Quand le cinéma déroule sous les yeux de la foule des mœurs d'apaches, vols, meurtres, supplices, ruses de bandits, ronries de prostituées, scélératesses tragiques, ayons le courage de dire qu'il abaisse le niveau de la mentalité et de la moralité des spectateurs ; reconnaissions à lui un des plus bas corrupteurs du public. Avant la guerre, les grands journaux d'information faisaient une part déplorable au crime. Le « beau crime » remplissait leurs colonnes. La photographie en vedette était celle de l'assassin. Complaisamment on racontait sa vie, ses goûts, ses aspirations, ses amours ; et une odeur de sang, de luxe et de boue flattait les narines du lecteur. Tout alors pour les financiers véreux, les voleurs de marque, les chevaliers du coureau et du browning ! Seuls, ils étaient les héros du jour. Cette réclame insensée et gratuite était la véritable école, par l'enseignement et l'éducation, des pires infamies humaines.

Alors que la guerre permet d'espérer des mœurs de presse nouvelles, pourquoi faut-il que le cinéma perpétue ces détestables traditions ? Je sais bien : un vague sourire atténue ces laides ; on montre le crime amusant et le criminel sympathique : on réserve, au dénouement, les droits de la morale et l'on dresse, vengeresse, la silhouette du gendarme. Mais l'effet produit subsiste. Une autosuggestion malaisante, de troubles hantises s'exhalent de ces images dont aucun commentaire parlé ne rachète la cruauté sinistre et qui se déroulent dans l'atmosphère de silence oppressé qui est celle des cauchemars.

Mais il n'y a pas que le mauvais cinéma ; il y a le bon, continue M. Paul Margueritte :

Il n'est pas douteux que, dirigé avec compétence, cet art ne puisse être et devenir un très précieux agent d'enseignement, un moralisateur ingénier et tenace, un révélateur scientifique, une leçon de choses haute et belle. Quand nous assistons au merveilleux des découvertes de la nature, quand des raccourcis expressifs nous montrent l'évolution des ravages de l'alcool, quand de grandes chasses, quand des périles courageusement bravés se révèlent à nous, le cinéma fait œuvre saine. Quand il nous a montré l'héroïsme des troupes de Verdun, avec de robustes défilés de troupes et des remises de décorations devant les drapeaux claquants au vent, le cinéma a concouru à l'effort de l'union sacrée.

Malgré tout, il n'y a pas que le mauvais cinéma qui n'a pas de succès.

Et regrettions aussi, par la même occasion, qu'on n'ait pas pensé à alléger, de la lourde charge des impôts futurs, tous ceux qui ont exposé leur vie pour la France, qui ont effectivement combattu. C'était le corollaire tout indiqué à la taxe nouvelle. Pendant que le Parlement est arrêté aux questions financières, ne pourrait-il l'envisager ?

#### LOUVRE militaire

#### Taxe et détaxe de guerre

Cet impôt personnel sur les mobilisés, que la Chambre a voté avant-hier, donnera-t-il une recette très importante ? C'est vraisemblable.

Le nombre des exemptés, des réformés d'avant la guerre, des auxiliaires non convoqués, et surtout des sursis d'appel et des hommes maintenus dans leur emploi, constitue certainement un total imposant. Le principe de la taxe nouvelle est donc excellent. Son application m'inspire cependant un regret : celui de voir cet impôt très particulier se fondre dans le budget général. C'était une jolie occasion de l'utiliser pour constituer une caisse spéciale et nationale au profit des victimes militaires de la guerre et de leurs familles.

C'était le cas ou jamais d'instituer un organisme destiné à secourir ceux qui sortiront amoindris de la mêlée : ces réformés n° 1 dont la pension ou la gratification n° 2 dont certains sont plongés dans une misère noire ; toutes ces femmes en deuil dont le soutien est disparu dans la tourmente, et qui se demandent avec anxiété comment elles élèveront leurs enfants de main.

Rompt pour une fois avec le principe budgétaire en vertu duquel nulle recette ne doit être spécialisée, la Chambre aurait pu y apporter une restriction. Elle aurait pu dire que la taxe de guerre servira à soulager les victimes militaires de la guerre ; qu'elle servira de base à une œuvre nationale dans laquelle celles-ci pourront venir puiser. Je crois être très modéré en disant que le besoin de cette œuvre se fait impérieusement sentir.

Actuellement, le régime des pensions militaires est réglé par une loi dont nous avons souvent parlé. Elle n'est pas précisément jeune, puisqu'elle date de 1831. Et elle n'a nullement été adaptée à cette guerre, puisque elle fut conçue surtout pour une armée de métier, une petite armée qui bataillait uniquement aux colonies.

Ses tarifs s'inspirent du prix de la vie il y a quatre-vingt-quatre ans. Sans avoir la tentation, dans ce sujet si grave, d'exercer la moindre ironie, on peut dire qu'ils n'ont plus aucun rapport avec le coût de l'existence tel qu'il s'inscrit aujourd'hui !

Un aveugle ou un amputé des deux membres, qui se trouve dans une infériorité manifeste pour assurer sa subsistance, reçoit, dans les conditions les plus favorables, 975 francs par an ! Un aveugle amputé des quatre membres recevra à peine davantage ! La loi, qui ne voulut envisager semblable excès d'infirmité, n'a même pas prévu le cas.

Quant à ces autres mutilés de la guerre que sont les victimes des maladies : tuberculeux, rhumatisants, cardiaques, etc., la loi les ignore totalement. Tout le monde est d'accord sur ce point qu'un texte qui consacre de pareilles énormités devrait être réformé depuis longtemps.

Cette réforme est en gestation, vous le savez. Nous nous sommes réjouis de ses progrès, à l'époque lointaine où un projet fut déposé. Notre joie était prémaîtrée. Un hiver et un été se sont écoulés depuis ; un autre hiver s'achèvera, un autre été peut-être, ayant que le projet soit même rapporté. C'est encore une de ces questions urgentes dont la solution sera réservée pour plus tard.

En attendant que cette solution interviennent, la taxe des dispenses de la guerre aurait pu être utilisée au profit des victimes de la guerre.

Regrettions qu'on n'y ait pas songé.

Et regrettions aussi, par la même occasion, qu'on n'ait pas pensé à alléger, de la lourde charge des impôts futurs, tous ceux qui ont exposé leur vie pour la France, qui ont effectivement combattu. C'était le corollaire tout indiqué à la taxe nouvelle. Pendant que le Parlement est arrêté aux questions financières, ne pourrait-il l'envisager ?

#### RÉPONSES

&lt;p

# Dépêches de la nuit

## LA KULTUR ALLEMANDE

## Déportations en Belgique et au Luxembourg

Le Havre 23 décembre. — D'après les Nouvelles de Maestricht du 22 décembre, à Amiens, les Allemands ont déporté 750 personnes de 17 à 55 ans, de toutes catégories. Dans leur exaspération, les femmes craignent à la figure des soldats.

D'après le même journal, des témoins oculaires font savoir que les déportations dans le Luxembourg continuent.

A Gand, les Allemands annoncent que ceux qui suivront les cours de l'université pseudo-flamande ne seront pas déportés.

## Bombardement des positions italiennes des deux côtés de la Brenta

Commandement suprême. — Dans la vallée de Sugana, le 21 décembre au soir, nous avons repoussé une petite attaque contre nos postes avancés sur le torrent de Maso.

Dans la journée d'hier, l'adversaire a bombardé nos positions des deux côtés de la Brenta, mais il n'a lancé aucune attaque.

Le long du reste du front, diverses actions d'artillerie ont été entraînées par le mauvais temps persistant.

La nuit dernière, une tentative de l'armée ennemie contre nos positions de la côte 144 sur le Carso, a été promptement réprimée par nous. — CADORNA.

## Succès britannique au sud d'Ypres

Communiqué britannique de 22 heures 50. — La nuit dernière, nous avons effectué un coup de main heureux dans les tranchées allemandes au sud d'Ypres, dans la région du Bluff, infligeant de nombreuses pertes à l'ennemi. Par contre, après un fort bombardement, l'ennemi a fait un raid sur nos lignes vers Boesinghe ; nos pertes sont faibles.

Pendant la journée, grande activité de l'artillerie, de part et d'autre, entre l'Ancre et la Somme et dans la région de Loos. A l'est de Berlés, nous avons bombardé avec succès les tranchées allemandes, et au sud de Pys, notre tir a dispersé un fort parti ennemi.

**Autour d'une boîte de Pilules Pink, toute une famille guérie.**

Les membres de la famille Hueber, de Rupt-sur-Moselle (Vosges), anémies, déprimés, malades ont eu la bonne inspiration de se ranger autour d'une boîte de Pilules Pink. Chacun d'eux, puisant dans la bonne boîte, prenant les bonnes pilules qu'elle contenant, y a puisé la santé. C'est encore une preuve à ajouter à tant d'autres que les Pilules Pink sont un excellent remède de famille et qu'en avoir toujours quelques boîtes de provision à la maison est une bonne précaution.

Mme Pauline Hueber, se faisant le porte-parole de la famille, nous a écrit tout dernièrement :



« J'ai le grand plaisir de vous informer que les Pilules Pink m'ont fait beaucoup de bien. Mes deux sœurs et moi, nous étions anémiques au plus haut point. Depuis quelques mois nous étions toujours malades, sans forces et sans appétit. Mon père, d'autre part, était très fatigué par l'excès de travail et aussi par les suites d'une mauvaise grippe. Nous avons tous suivi le traitement de vos bonnes Pilules Pink dont nous connaissons la valeur par des guérisons obtenues dans nos pays. Vos pilules ont fait pour nous ce qu'elles avaient déjà fait pour d'autres malades. Toute la famille se porte maintenant à merveille. »

On se rend compte, par ce qui précède, que pour rendre la santé, les forces aux anémiques, point n'est besoin de se mettre martel en tête. Il n'y a qu'à se procurer une ou deux boîtes de Pilules Pink pour personnes pâles et on prend deux à trois Pilules Pink par jour sans avoir d'ailleurs à se préoccuper de complications de régime. Les Pilules Pink donnent à l'anémie ce qui lui manque, c'est-à-dire du sang nouveau riche et pur, et cela avec chaque pilule.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gabin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, francs.

**LA MÉDECINE PAR LES PLANTES**  
MÉTHODE INFALLIBLE pour le traitement du Diabète, de l'Albumine, Reins, Cœur, Poche. AUCUN RÉGIME, RIEN QUE DES PLANTES. Demandez la notice des 20 cures. LABORATOIRES BOTANIQUES, Saint-Omer (P.-de-Calais).

**RHUME de GERVEAU RHINO-GOMENOL**  
Dans toutes les bonnes pharmacies, 2 fr. 25. 47, rue Ambroise-Thomas, Paris, centre à 3 fr. 50.

## L'ESPRIT DE GUERRE EN ITALIE

## Nouvelles déclarations de M. Boselli

Le Sénat a discuté le budget provisoire. M. Boselli, président du Conseil, après avoir remercié les orateurs qui, tous, ont exprimé leur confiance dans le gouvernement, a fait ces nouvelles déclarations :

La question de la Grèce est délicate, mais on a raison d'espérer que cette situation compliquée peut être résolue par l'obtention des garanties exigées.

Nos objectifs sont simples et clairs : assurer avec les précautions nécessaires la sécurité des troupes alliées en Macédoine, s'abstenir de toute pression sur la Grèce pour qu'elle abandonne la neutralité, ne pas se mêler aux luttes intérieures des partis dans ce pays. Cette politique a été suivie fermement par le ministre des affaires étrangères, qui la croit sage et conforme aux traditions italiennes et aux principes de saines relations internationales.

Le ministère national rendra plus intense toutes les activités en faveur de la victoire.

Dans une salle du Sénat, il existe un tableau représentant le Sénat romain, indiquant le chemin de la victoire. Le Sénat italien montrera, lui aussi, le chemin de la victoire à l'Italie d'aujourd'hui.

Le discours de M. Boselli a été acclamé.

Le Sénat a voté ensuite à l'unanimité l'ordre du jour de confiance.

## Vapeur coulé en Adriatique

### Le commandant en chef de l'armée italienne en Albanie était à bord

Zurich, 23 décembre. — La Gazette de Francfort annonce qu'un vapeur, dont le nom est encore inconnu, a heurté une mine dans l'Adriatique, le 13 décembre. Il s'est perdu corps et biens.

Parmi les passagers se trouvait le lieutenant-général Gresso Pandini, commandant en chef de l'armée italienne en Albanie.

## LA GUERRE SOUS-MARINE

### Bateaux coulés

Le trois-mâts fécampois *Océan*, ancien terre-neuvien, armé au cabotage international a été coulé par un sous-marin allemand. L'équipage, composé de onze hommes, a été sauvé.

## SUR LE FRONT DU CAUCASE

## LES RUSSES REMPORTENT des succès

Communiqué russe. — A trente verstes, à l'est de Gumich-Khané, près d'Atkouneï, nos éclaireurs ont fait des prisonniers au cours d'une reconnaissance.

Sur le sud-est du lac de Van, nos troupes ont délogé l'ennemi des villages situés au nord-est de Vastane.

## Sur le front occidental

Communiqué russe. — Dans la région du lac Koldylchev, au nord-est de Baranovitchi, l'artillerie ennemie a été très active, et, à la tombée de la nuit, des éclaireurs ennemis vêtus de manteaux blancs se sont approchés de nos tranchées ; mais notre feu d'infanterie et de mitrailleuses les a contraints à regagner leurs positions.

Sur les autres parties du front fusillade et reconnaissances d'éclaireurs.

## UNE RECTIFICATION

Dans la traduction française de la note du président Wilson, qui nous a été communiquée vendredi, se trouvaient ces phrases :

Tous désirent être garantis dans l'avenir, ainsi que tous les autres peuples et nations, contre le retour de guerres semblables à celle-ci et contre l'oppression ou les interventions égoïstes de toutes sortes.

Chacun se défierait de la formation de toute espèce de ligue navale nouvelle pour maintenir une balance incertaine de pouvoir au milieu de suspicitions multipliées ; mais chacun est prêt à considérer la formation d'une ligue des nations pour assurer la paix et la justice à travers le monde entier.

Cette traduction est inexacte ; la substitution du mot *naval* à *rival* la rendait inintelligible.

D'après le texte anglais que nous avons maintenant sous les yeux, ces phrases doivent, en effet, être ainsi rétablies :

Chacun désire être lui-même, en même temps que tous les autres nations et peuples, garanti dans l'avenir contre le retour de guerres communes et contre des agressions ou des interventions égoïstes de toute nature.

Chacun se défierait de la formation de tous nouveaux groupements de puissances rivales (*any more rival leagues*) dans le but de maintenir un équilibre incertain au milieu de suspicitions multipliées ; mais, au contraire, chacun serait prêt à envisager une ligue des nations pour assurer la paix et la justice dans le monde entier.

Nous devons ajouter que l'erreur provient du texte anglais remis par l'ambassadeur des Etats-Unis, lequel portait le mot *naval* au lieu de *rival*.

## LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE

appelle l'attention des belligérants sur la note du président Wilson

Il voudrait travailler au rapprochement des nations en guerre

Le Conseil fédéral suisse a adressé, avant-hier, 22 décembre, une note aux Etats belligérants pour leur signaler l'importance du document communiqué par le gouvernement des Etats-Unis avec lequel il s'était mis en rapport voici déjà cinq semaines.

La note du Conseil fédéral ajoute :

La généreuse initiative personnelle du Président Wilson ne manquera pas d'éveiller en Suisse un écho profond. Fidèle au devoir que lui impose l'observation la plus stricte de la neutralité, liée en même temps d'amitié avec les deux groupes de puissances actuellement en guerre, isolée au centre de l'épouvantable mêlée des peuples, gravement menacée et atteinte dans ses intérêts moraux et matériels, la Suisse aspire à la paix.

La Suisse est prête à aider de toutes ses faibles forces à mettre un terme aux souffrances de la guerre qu'elle voit passer tous les jours avec les internés, les grands blessés et les évacués. Elle est disposée elle aussi, à jeter les fondements d'une collaboration fréconde entre les peuples. C'est pourquoi le Conseil fédéral suisse saisit avec l'occasion d'appuyer les efforts du Président des Etats-Unis d'Amérique. Il s'estimerait heureux de pouvoir, même dans la plus modeste mesure, travailler au rapprochement des nations en guerre et à l'établissement d'une paix durable.

## Sur le front de Salonique

Communiqué de l'armée d'Orient. — Le mauvais temps a empêché toute opération.

## NOUVELLES DIVERSES

Berne, 23 décembre. — M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, est arrivé à Berlin.

Berne, 23 décembre. — La Gazette de Voss annonce que M. Radostlavoff, président du conseil des ministres de Bulgarie, vient de passer à Berlin quelques jours à Berlin.

## Notez ceci :

La vente organisée par la Ligue française pour le droit des femmes, dans les salons de l'Abbaye — 1, place Pigalle — sera ouverte les 24, 25, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, de 10 heures aux étrennes des fillettes militaires.

SORINNE. — 2 h. 30. — II<sup>e</sup> Matinée nationale. Allocution de M. Lucien Descaves.

## SUR LE FRONT DE ROUMANIE

## DES COMBATS ACHARNÉS se poursuivent

Communiqué russe. — Au nord-ouest, à l'est et au sud-ouest de Bymnik-Sarai, l'ennemi a repoussé nos avant-gardes ; des combats acharnés ont eu lieu dans la région Rakowitchy-Wadou-Floresci.

Dans la région Balaceanu, une de nos compagnies a pénétré de nuit dans le village de Roclorou ; elle y a détruit quatre canons et passé à la baïonnette un escadron endormi ; un bataillon ennemi venu de Korklenka cerna la compagnie, mais celle-ci put s'échapper et emporter ses blessés et ses tués.

Les tentatives d'offensive des détachements d'infanterie ennemis dans la région de Visani, et de cavalerie près de Stankou, ont été arrêtées par notre feu.

En Dobroudja, nos troupes reculent vers le nord ; l'ennemi avance en combattant contre nos arrières-gardes.

## Les nouvelles allemandes

Genève, 23 décembre. — Les dépêches officielles de Berlin signalent sur le front oriental, dans les Carpates boisées, de nombreuses opérations de patrouilles, au cours desquelles des prisonniers et des militaires auraient été capturés.

Au sud de Mesticanes, des détachements austro-hongrois ont repris aux Russes une position avancée qui leur avait été abandonnée tout dernièrement.

En Dobroudja, les troupes alliées auraient déporté l'assaut les positions russes d'arrière-garde ; elles se seraient emparées de Tulcea, sur le Danube inférieur.

Le nombre des prisonniers s'élèverait à plus de 1.600 ; plusieurs mitrailleuses auraient été capturées.

## Les Spectacles

### THEATRES

#### Cet après-midi :

COMÉDIE-FRANÇAISE. — 1 h. 30. — Le Dépit amoureux ; Athalie.

OPERA-COMIQUE. — 1 h. 30. — Paillasse ; Lakmé. ODEON. — 8 h. 15. — Le Bourgeois gentilhomme.

TRIADON-LYRIQUE. — 8 h. 15. — La Mascotte.

PORTE-SAINT-MARTIN, Ambigu, Variétés, Gaîté Guirly, Gymnase, Antoine, Renaissance, Palais-Royal, Sarah-Bernhardt, Folies Bergère, Rejane, Châtelot, Edouard VII, Apollo, Athènes, Cadet Roussel, Cluny, Scala, Déjazet, Grand Guignol, Albert 1<sup>er</sup>, Folies-Bergère, Olympia, Casino de Paris, Mayol, Eldorado, Cigale, théâtre de l'Amazzone.

RENAISSANCE. — 8 h. 15. — L'Amazzone.

AMBIGU. — 8 h. 30. — La Rousse.

GAIETÉ. — 8 h. 30. — Mielle (Lucien Guirly).

ATHÈNE. — 8 h. 15. — Je ne trompe pas mon mari.

SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 15. — Rivoli.

ANTICINE. — 8 h. — Le Crime de Sylvestre Bonnard.

PAEONIERS-ROYAL. — 8 h. 30. — Madame et son Fillet.

BOUTIFFES. — 8 h. 15. — Jean de la Fontaine.

LES CAPUCINES. — 8 h. 30. — Tambour battant.

RENAISS. — 8 h. — L'Oiseau bleu.

RENAISSANCE. — 8 h. — La Dame de chez Maxim.

APOLLO. — 8 h. 15. — Les Maris de Ginette.

EDOUARD VII. — 8 h. 45. — All right ! revue de Rip.

GRAND-GUIGNOL. — Le Laboratoire des Hallucinations.

TRIADON-LYRIQUE. — 8 h. — Véronique.

TH. DES ARTS. — 8 h. 30. — La Frontière.

TH. ALBERT I<sup>er</sup>. — Plus haut que l'Amour.

TH. IMPÉRIAL. — Compagnie et la Revue.

CLUNY. — 8 h. 15. — La Tomate.

CADET-ROUSSELLE. — 17, r. Caumartin. Téléphone : Louvre 37-10.